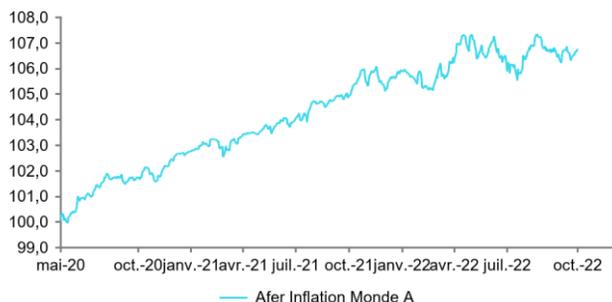


■ Valeur liquidative : 105,84 €

■ Actif net du fonds : 534 292 013 € (dont part A : 534 292 013 €)

■ Évolution de la performance



■ Evolution de la performance (%)

	1 mois	Da*	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans
Fonds	0,4%	0,8%	1,2%	-	-	-	-
Indice de référence	-	-	-	-	-	-	-
Relatif	-	-	-	-	-	-	-

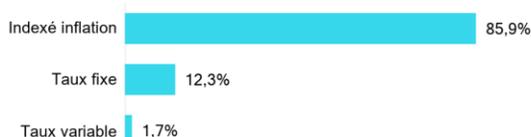
■ Evolution annuelle de la performance (%)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds	-	-	-	-	-	3,1%
Indice de référence	-	-	-	-	-	-
Relatif	-	-	-	-	-	-

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis. L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

Les évolutions passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

■ Répartition par type de taux



■ Principaux indicateurs

	Taux réels	Taux fixes	Total	
Sensibilité	3,78	-3,52	0,26	
Fonds				
Yield to Worst	-0,75			
Ratios	1 an	3 ans	5 ans	
Volatilité *	Fonds	2,01	-	-
	Indice	-	-	-
Max drawdown *	Fonds	-1,65	-	-
	Indice	-	-	-
Délai de recouvrement *	Fonds	34	-	-
	Indice	-	-	-
Ratio de Sharpe *	0,70	-	-	
Ratio d'information *	-	-	-	
Tracking error *	-	-	-	

■ Date de création

20 mai 2020

■ Date de lancement

20 mai 2020

■ Forme juridique

FCP de droit français

■ Devise

EUR (€)

■ Frais de gestion max TTC

1,0%

■ Frais courants (Arrêté comptable au 30/09/21)

0,93%

■ Intensité carbone

Fonds 198,43
Indice -

■ Couverture intensité carbone

Fonds 96,60%
Indice -

Tonne(s) de CO2 par million de \$ de revenus (source : BRS & MSCI)

■ Score ESG

Fonds 6,19
Indice -

■ Couverture score ESG

Fonds 96,60%
Indice -

■ Orientation de gestion

Le FCP a pour objectif de délivrer, sur la durée de placement recommandée de trois ans, une performance annuelle supérieure au taux €STER + 2% pour cette catégorie de part, après prise en compte des frais courants, en tirant principalement profit du potentiel d'appréciation des titres indexés sur l'inflation des pays développés.

■ Indice de référence

-

■ Durée de placement minimum recommandée

3 ans

■ Rating moyen SII (titres vifs obligataires, hors OPC)

A-

■ Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



SRRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

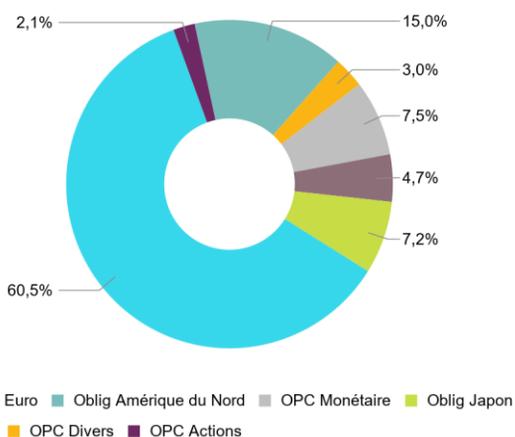
■ Notation(s)

Six Financial Information

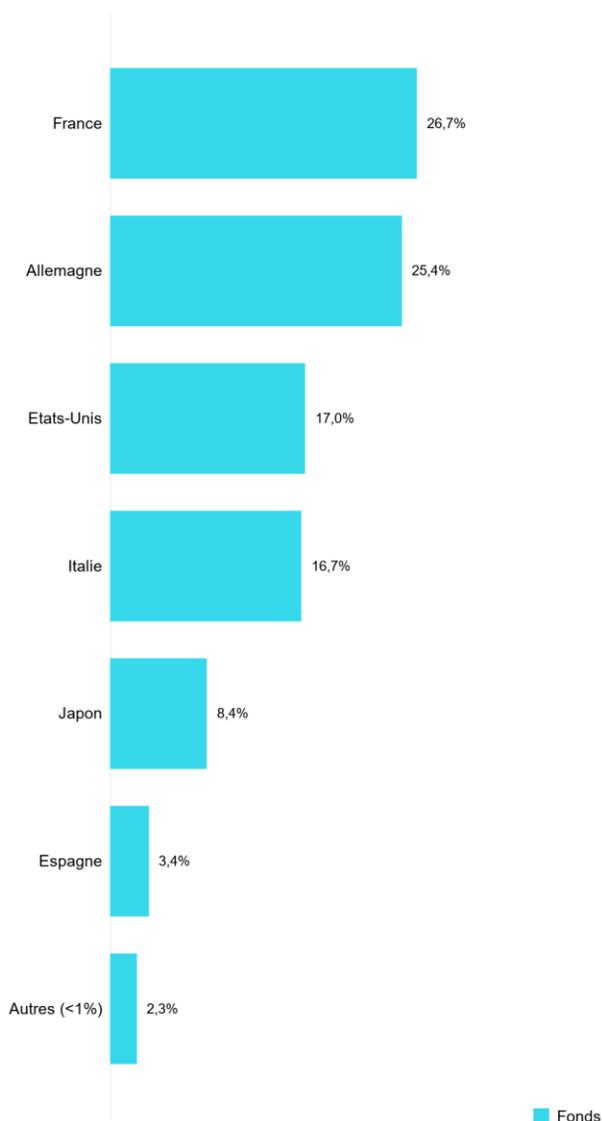


Etoiles "Junior" : Fonds ayant un historique inférieur à 3 ans.

■ Répartition par type et localisation d'instrument



■ Répartition géographique (hors trésorerie)



■ Commentaire de gestion mensuel

La BCE a continué le resserrement de sa politique monétaire avec une seconde hausse consécutive de 0,75% de son taux directeur lors de sa réunion d'octobre. Les chiffres d'inflation en zone euro continuent leur ascension (proche des 11% à la fin octobre) ne montrant pas de signe de ralentissement et plaidant pour plus de hausses de taux (mais probablement moins fortes que les précédentes) de la part de la BCE d'ici la fin d'année.

Comme souligné le mois dernier, nous continuons de penser que les chiffres d'inflation record en zone euro sont de moins en moins porteurs pour la classe d'actif. Nous préférons ainsi gérer le portefeuille de manière opportuniste. A ce titre nous avons légèrement augmenté notre exposition à l'inflation à maturité 10 ans en début de mois puis pris profit mi-octobre. Nous avons également profité de la forte valorisation de la partie courte de la courbe d'inflation européenne en fin de mois pour couper le reliquat de position.

Nous avons augmenté de 1% notre exposition dans un fonds coté entièrement exposé aux matières premières portant son exposition totale dans le portefeuille à 3% : avec l'hiver qui approche, le conflit russo-ukrainien pourrait ajouter de la pression sur les prix des matières premières. Enfin nous restons très faiblement exposés au marché action (environ 2%) qui pourrait souffrir de la remontée des taux réels ainsi que de la baisse des perspectives de croissance.

■ Gestion

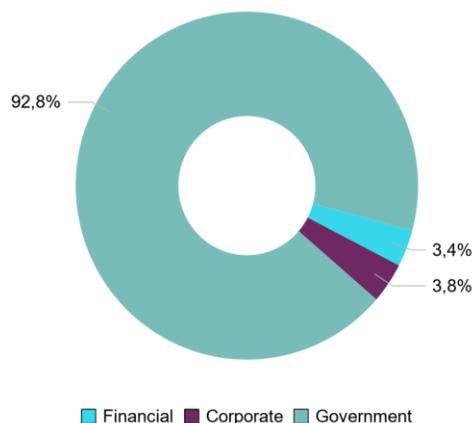
Julien Rolland



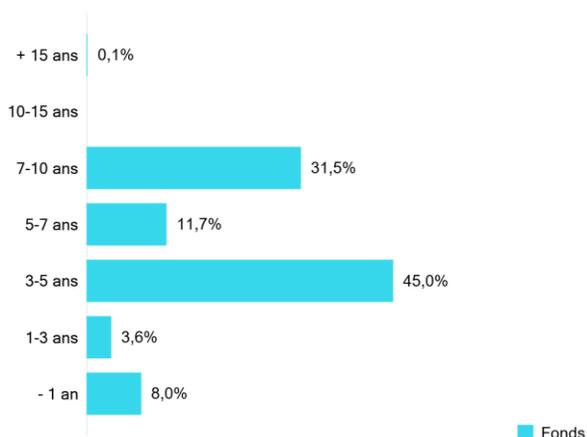
Ugo Murciani



■ Répartition par type d'émetteur (hors trésorerie)



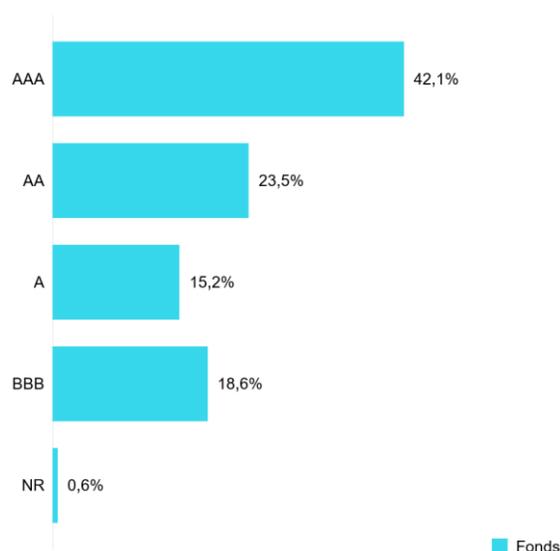
■ Répartition par maturité



■ 5 principales lignes (hors dérivés)

GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) 0.1 4/2026 - 15/04/26	15,02%
ITALY (REPUBLIC OF) CPTFEMU 0.65 5/2026 - 15/05/26	13,59%
FRANCE (REPUBLIC OF) 0.7 7/2030 - 25/07/30	8,13%
FRANCE (REPUBLIC OF) CPTFEMU 0.1 7/2031 - 25/07/31	5,52%
FRANCE (REPUBLIC OF) 0.1 3/2029 - 01/03/29	5,27%

■ Répartition par rating SII *



■ Répartition de la sensibilité par pays

Pays	Taux réels	Taux fixes	Total
France	1,45	0,00	1,46
Germany	0,74	0,36	1,10
Italy	0,55	0,00	0,55
Japan	0,41	0,00	0,41
Spain	0,03	0,05	0,08
United States	0,68	0,02	0,71
Cash / Futures / Swaps	-0,09	-3,96	-4,05
Total	3,78	-3,52	0,26

* Transparisation OPC, hors trésorerie.

Principales caractéristiques

Société de gestion	Abeille Asset Management	Dépositaire	Société Générale S.A.
Code ISIN	FR0013498532	Conservateur	Société Générale S.A.
Forme juridique	FCP de droit français	Heure limite de souscription	11h30
Date de création	20 mai 2020	Ticker Bloomberg	AFIMAEI
Durée de placement min. recommandée	3 ans	Droits d'entrée max	4,0%
Fréquence de valorisation	Journalière	Frais de gestion max TTC *	1,0%
Investissement min. initial	1 part	Commission de surperformance	Non
Investissement min. ultérieur	Néant	Frais courants (Sept. 21)	0,93%
Pourcentage d'OPC	Jusqu'à 20%	Date de clôture exercice	Dernier jour de bourse de Paris de Septembre
Indice de référence	-	Commissaire aux comptes	PWC Audit

Définitions

Le **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **délai de recouvrement**, est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

La **sensibilité** est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

La **couverture de l'intensité carbone** (exprimée en pourcentage) représente le poids, dans le portefeuille (fonds et indice), des titres pour lesquels l'intensité carbone est connue.

Information importante

Cette communication est conçue à des fins d'information et est destinée exclusivement à des investisseurs professionnels et contreparties éligibles au sens de la Directive "MIF 2" n°2014/65/UE et 2016/1034 relative aux marchés d'instruments financiers.

Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou d'instrument financier ou à une recommandation d'en acheter ou d'en vendre.

Elle contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abeille Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie.

Ce document d'information ne donne aucune assurance de l'adéquation des OPC gérés par Abeille Asset Management à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans un OPC, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abeille Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document d'information.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Abeille Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), le prospectus ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Abeille Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abeille Asset Management.

Ce document d'information ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.

Ce document d'information est établi par Ofi Invest Asset Management, dénomination commerciale d'Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, dont le siège social est situé au 14 rue Roquépine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Abeille Asset Management est membre d'Aéna Groupe depuis le 30 septembre 2021.

Sources pour toutes les données : Abeille Asset Management. Les OPC sous-jacents de la gamme Abeille Asset Management détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.

* Hors frais contrat Afer

Six Financial Information : La méthodologie associée, unique et propriétaire, attribue de 1 à 5 étoiles aux fonds éligibles et ce en fonction de la note obtenue lors d'un calcul de ratio rendement / risque sur 3 ans pour ledit fonds. Il existe 2 types d'Etoiles : Les Etoiles "junior" 2 attribuées aux fonds ayant moins de 3 ans mais plus de 2 ans et les Etoiles "senior" 1 attribuées aux fonds ayant plus de 3 ans d'historique.

Le **ratio d'information** est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

La **volatilité** désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.